

Une année à
La Cerlangue



photo, Jacques PAIMPARÉ

2014
N°32

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------|--------------|
| EDITORIAL | 1 |
| MAIRIE - INFOS PRATIQUES | 2 |
| COMMISSIONS | 3 |
| AVANCEMENT PROJET MAIRIE | 3 |
| CCAS | 4 |
| ETAT CIVIL | 5 |
| TRAVAUX 2014 | 6 |
| VOIRIE | 7 |
| SDE76 | 8 |
| ILLUMINATIONS DE NOËL | 8 |
| CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE | 9 |
| SPECTACLE DE NOËL 2013 | 9 |
| FÊTE DES MÈRES / FÊTE DES ECOLES | 10 |
| VOYAGE DES ANCIENS | 11 |
| REPAS DE NOËL 2014 | 11 |
| BUDGET | 12-13 |
| PRÉSENTATION DIRECTRICE | 14 |
| REFORME RYTHMES SCOLAIRES | 14-15 |
| CLASSE NUMÉRIQUE | 16 |
| RAMASSAGE SCOLAIRE | 17 |
| SMAEPA | 18 |
| RUDOLOGIE | 18-19 |
| JARDINS FLEURIS | 20-21 |
| PNRBSN | 22-23 |
| LE PATRIMOINE DE LA CERLANGUE | 24-25 |
| CENTENAIRE DE LA GUERRE | 26 |
| EGLISE DE ST JEAN D'ABBETOT | 27 |
| SMBV DE LA POINTE DE CAUX | 28 |
| ASSO'MMAIRE | 29 |
| NOS ASSOCIATIONS | 30-44 |
| RECETTE | 45 |



Chers Cerlanguaises, chers Cerlanguais

En mars dernier, vous avez renouvelé notre mandat lors du premier tour des élections municipales.

Le nombre de votants et les pourcentages des suffrages exprimés semblent prouver que nous sommes sur la bonne voie. Vous avez apprécié à une grande majorité, notre travail et soutenu ainsi nos projets.

J'y vois là un formidable encouragement, mais aussi un défi à relever pour faire en sorte dans 6 ans d'avoir répondu à vos attentes.

Le conseil municipal, maintenant paritaire entre homme et femme et changé à presque cinquante pour cent, a décidé une nouvelle fois de m'élire au mandat de maire de La Cerlangue.

Plus qu'un plaisir personnel, j'y vois là, avant tout, une lourde responsabilité mais aussi un honneur.

Comme dans les années de mon premier mandat, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour être digne de cette charge et représenter notre commune dans les instances territoriales dirigeantes.

Ma conviction a toujours été que la commune est et doit rester, la cellule de base de notre république et les élus qui la composent rester un point de repère important pour les administrés.

La Cerlangue a prouvé sa capacité à s'adapter et évoluer avec son temps, grâce à une municipalité toujours volontaire, créative et entreprenante. Vraiment, c'est un réel plaisir d'être entouré de personnes créatives, imaginatives et qui souhaitent s'investir dans le travail, en visant un seul but, le bien-être et la joie de vivre à La Cerlangue.

C'est justement pour améliorer cette qualité de vie, que le conseil municipal a décidé de réaménager en totalité notre centre bourg.

Ce réaménagement va commencer dès 2015 avec le début des travaux de notre nouvelle mairie, il continuera ensuite avec une nouvelle gestion du parking, la mise en valeur de la place arborée de l'église et plus tard, pour des raisons de sécurité évidentes, le déplacement du monument aux morts entre la mairie et l'église.

Vous trouverez dans ce bulletin une esquisse prévisionnelle de notre architecte Mr Boulard, qui donne une belle idée du rendu définitif. Vous pourrez aussi prendre connaissance de l'avancement de nos travaux et projets et découvrir votre nouvelle équipe municipale.

Avant de conclure, permettez-moi de vous inviter à la cérémonie des vœux le vendredi 16 janvier à 18h en la salle polyvalente, qui sera suivie du verre de la convivialité.

Il me reste à vous souhaiter une excellente lecture et vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2015.

Michel RATS
Maire de La Cerlangue

VIE MUNICIPALE

SECRETARIAT DE MAIRIE

Pour rappel, les horaires d'ouverture au public et les permanences ne sont pas modifiés.

Ainsi, Mary-Christin Bryant et Nathalie Varin, nos deux secrétaires vous accueillent :

- Le mardi de 10h00 à 12h00
- Le mercredi de 10h00 à 12h00
- Le jeudi de 15h00 à 19h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00

et vous rappellent qu'en dehors de ces horaires, la mairie est fermée au public.

Pour toute question ne nécessitant pas de déplacement, vous pouvez cependant les joindre :

- Par courrier : 90, route de St-Romain - 76430 LA CERLANGUE
- Par téléphone : 02.35.20.50.56.
- Par fax : 02.35.55.06.51.
- Par courriel : mairie@lacerlangue.fr



Mary-Christin Bryant



Nathalie Varin

PERMANENCES

Le Maire et ses adjoints assurent une permanence en mairie aux horaires d'ouverture et répartis comme suit :

| | | | |
|--------------------|---------------|-------------|----------------------------------|
| Michel Rats | Maire | le jeudi | de 16h00 à 18h00 sur rendez-vous |
| Lionel Dehon | 1er adjoint | le jeudi | de 18h00 à 19h00 |
| Françoise Chapelle | 2nd adjointe | le vendredi | de 10h00 à 12h00 |
| Georges Legentil | 3ème adjoint | le mercredi | de 10h00 à 12h00 |
| Christel Bénard | 4ème adjointe | le vendredi | de 10h00 à 12h00 |

L'EQUIPE MUNICIPALE



Michel RATS
Maire



Lionel DEHON
1er Adjoint



Françoise CHAPELLE
2nd Adjointe



Georges LEGENTIL
3ème Adjoint



Christel BENARD
4ème Adjointe



Anne BRAUDEL



Sylvie DUMESNIL



David GUERIN



Patricia BRUMENT



Jean-Michel LAIR



Denis RENAULT



Laëtitia BUNEL



Jean-Pierre DRONY



Anne-Claire MEDRINAL



Jean-Paul BLONDEL

COMMISSIONS

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION RURALITE, ENVIRONNEMENT, CHEMINS:
L. DEHON, S. DUMESNIL, Ch. BENARD, L. BUNEL, AC MEDRINAL

COMMISSION VOIRIE
L. DEHON, JM. LAIR, D. RENAULT, JP. DRONY, JP. BLONDEL
extérieur : S. COUELLE

COMMISSION FINANCES
Tout le conseil municipal

COMMISSION COMMUNICATION
L. DEHON, AC. MEDRINAL, S. DUMESNIL, P. BRUMENT, A. BRAUDEL
extérieur : S. COUELLE

COMMISSION DES TRAVAUX
G. LEGENTIL, JP. BLONDEL, D. GUERIN, F. CHAPELLE, Ch. BENARD

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CEREMONIES
F. CHAPELLE, P. BRUMENT, JP. BLONDEL, L. BUNEL
extérieur : JM. VATINE

COMMISSION SCOLAIRE
Ch. BENARD, L. BUNEL, F. CHAPELLE

COMMISSION ACCUEIL PERI-SCOLAIRE
Ch. BENARD, D. GUERIN, P. BRUMENT, F. CHAPELLE
extérieure : B. DEHON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
(sous la responsabilité de Michel et de la Sous Préfecture)
MM. Michel RATS, Georges LEGENTIL, Denis RENAULT.
Mmes Françoise CHAPELLE, Sylvie DUMESNIL.
Membres extérieurs :
Bérénice DEHON, 253 Rue du Bois des Guillebourdières
Elly SEBINWA, 1218 Route de Tancarville
Denise DRONY, 839 Rue Saint Jean des Essarts
Marie-Thérèse LEBRUMENT, 381 Rue de la Mare des Chaudières

AVANCEMENT MAIRIE



Le permis de construire est en cours d'instruction et il a été présenté et validé par l'architecte des bâtiments de France. Le Dossier de Consultation aux Entreprises est réalisé. L'appel d'offres est lancé et les demandes de subventions sont en cours. Si nous ne rencontrons pas de problème, les travaux devraient commencer dans le courant du deuxième semestre 2015.

COMMISSION APPEL D'OFFRES
M. RATS, L. DEHON, G. LEGENTIL, F. CHAPELLE
A. BRAUDEL, JM. LAIR, JP. BLONDEL, Ch. BENARD

COMMISSION VILLAGE FLEURI
Ch. BENARD, L. BUNEL, F. CHAPELLE, AC. MEDRINAL, L. DEHON, P. BRUMENT

COMMISSION PLU
M. RATS, L. DEHON, G. LEGENTIL, F. CHAPELLE, D. GUERIN, S. DUMESNIL, JM. LAIR

COMMISSION URBANISME
M. RATS, JM. LAIR, L. DEHON, G. LEGENTIL

COMMISSION MAIRIE
M. RATS, F. CHAPELLE, JP. BLONDEL, A. BRAUDEL, L. DEHON, G. LEGENTIL

COMMISSION CIMETIERE
F. CHAPELLE, D. GUERIN, L. DEHON, JM. LAIR, Ch. BENARD

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CAUX ESTUAIRE
Titulaires : Michel RATS, Françoise CHAPELLE

SDE76
Titulaire : Lionel DEHON,
Suppléant : Jean-Michel LAIR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
Titulaires : Jean-Michel LAIR, Jean-Paul BLONDEL
Suppléante : Christel BENARD

SYNDICAT RAMASSAGE SCOLAIRE
Titulaires : Françoise CHAPELLE, Denis RENAULT
Suppléante : Sylvie DUMESNIL

PROJET

CCAS

Comme chaque année, le CCAS de la Cerlangue a maintenu l'attribution des aides accordées aux familles ou aux personnes seules, malgré un contexte plus difficile, à partir du 5 Novembre 2014.

Munies de leur avis d'imposition ou de non-imposition, les personnes sont invitées à se présenter au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture pour les aides suivantes :

- bons de chauffage en fonction de la composition de la famille suivant un barème.
- aide aux familles pour la participation aux sorties scolaires des enfants du primaire et du collège à hauteur de 50% du montant restant à leur charge.

Sans condition de ressources, pour :

- aide aux transports de 50 euros pour les lycéens et de 20 euros pour les collégiens munis d'un certificat de scolarité, d'une carte de car et d'un relevé d'identité bancaire
- aide aux étudiants de 18 à 25 ans de 320 euros sur présentation de la carte étudiante y compris pour les BTS en alternance.

Le CCAS étudie avec attention chaque situation difficile présentée en commission et propose des solutions en lien avec les travailleurs sociaux si besoin.

Sylvie DUMESNIL



NAISSANCES

| | |
|---------------------|--------------|
| CORRE Lana | 12 février |
| BERNIER Emeline | 12 février |
| MICHEL BREARD Gabin | 11 mars |
| CHAMEAU Lyam | 12 mai |
| HENRY Nina | 26 mai |
| GUERIN Louise | 21 septembre |

MARIAGES

| | |
|--|--------------|
| CALOS Patrick Charles Lucien & BASILLE Martine Renée | 10 mai |
| BERNAGE Mickaël Laurent & CHAPELLE Amélie Monique Yvonne | 07 juin |
| FOUACHE Patrice Romuald & BOUCONTET Sandrine Alexandra | 13 septembre |
| MICHELIN Patrice Marcel André & LAMBARD Christine Eveline | 22 novembre |
| HAUZAY Gaëlle Emilienne Annie & LENHARDT Laure Marie Simone | 29 novembre |

DECES

| | |
|--|--------------|
| VASSE Christiane Louise Denise veuve VAUCHEL | 7 décembre |
| AUBER Bernard Marcel | 8 février |
| GOSELIN Béatrice Alice veuve MAGNY | 12 mars |
| BREARD Yvonne Madeleine Marguerite veuve RIHAL | 26 septembre |



TRAVAUX 2014

Eglise St Léonard :

L'éclairage complet de la nef, du chœur et de la sacristie ainsi que l'éclairage de secours et la sonorisation ont été refaits à neuf.



Bâtiments communaux :

Les gouttières et les toitures de tous les bâtiments ont été nettoyées et remises en état.

Les vestiaires football nommés « vestiaires et arbitres » ainsi que les sanitaires (WC et douches) ont été repeints.

Une porte en PVC a remplacé la porte des locaux « football et boules », qui était dégradée.

La porte principale de la salle polyvalente a été changée.

Le plafond du préau de la salle des Marronniers a été refait en PVC.

Travaux suite à dégradations :

Un pignon intérieur de la salle polyvalente, remis en peinture suite à une location de salle.

Vol par sectionnement de câbles ERDF d'alimentation des deux églises.

Redressement des gouttières des salles polyvalentes et restaurant scolaire.

La barrière du groupe scolaire, située rue des Pépinières a été changée



Les jeux « Proludic » dans la cour de maternelle ont été remis en état.



Un four industriel a été posé dans la cuisine du restaurant scolaire. Divers dépannages électriques et plomberie ont été réalisés.

Georges LEGENTIL

VOIRIE

Les nouveaux membres de la commission voirie se sont déjà réunis plusieurs fois pour établir, dans un premier temps, l'étude d'un programme sur trois ans, afin d'assurer une bonne gestion des besoins et des coûts financiers.

Les domaines d'intervention sur la voirie sont :

- Entretien : réfection simple des chaussées (« rustines » sur petits trous et réfections de faible dimension (1 m² par exemple)
- Sécurité : marquage au sol (passages piétons, stops...) signalisation verticale (panneaux, état général)
- Réfection lourde : revêtements de surface des chaussées dégradées sur une surface importante.
- Projets : rues entières à revoir, nouvelles zones 30 Km/h.

Une visite complète des routes a été réalisée durant l'été, afin de faire un état des lieux, avec prise de photos pour chacun des domaines précités. Les routes départementales traversant notre commune ont également été examinées.

La commission a ensuite déterminé les priorités. Le premier résultat concret a été de réaliser pour fin 2014 la remise en peinture des marquages au sol (passages piétons notamment), et la remise en état de signalisations verticales (nettoyage ou changements de panneaux usés).



Pour 2015, une étude chiffrée est en cours pour la réfection de l'entrée de la rue de St Jean des Essarts, côté village. A noter qu'un sens prioritaire de circulation a été mis en place (voir photo), pour faciliter la circulation.



Lionel DEHON



SDE 76

Travaux d'effacement des réseaux.

Les réseaux d'électricité et de téléphone présents route de Tancarville, très visibles sur leurs poteaux ont maintenant disparus :



Ces travaux, réalisés entre début mai et l'été 2014 ont été effacés, et remplacés par des câbles souterrains. Cette dernière tranche de travaux, réalisés par l'entreprise SAG Vigilec, pour le compte de la commune et du SDE 76 (syndicat départemental

ILLUMINATIONS DE NOEL

Une nouvelle fois, des illuminations ont été installées dans le village, pour illustrer de belle manière les fêtes de fin d'année. Hormis celles illustrées sur la photo jointe, toutes les autres font partie d'un contrat de location sur trois ans, posées par l'entreprise Bouygues Energie Services. L'avantage est de permettre une mise en lumière différente chaque année, et de garantir un bon fonctionnement de l'ensemble. Ce contrat sera renouvelé dans un an, ensuite la commune réfléchira aux options et coûts selon les propositions qui seront faites par les prestataires

Lionel DEHON

d'électricité) permet la disparition totale des réseaux aériens sur la traversée du village. Ils parachèvent un ensemble de travaux réalisés sur l'ensemble de la commune depuis plusieurs années. Ils sont financés en très grande partie par le SDE 76 suite aux souhaits exprimés par la commune. Des candélabres neufs, et économes en énergie remplacent les anciens modèles vétustes, et de plus permettent un éclairage amélioré.

Projet :



Pour 2015, dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie, les candélabres présents près de la place de l'église, seront aussi changés, avec une esthétique, qui reste à déterminer, pour être en cohérence avec l'église et le nouveau bâtiment communal.

Lionel DEHON



CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

En cette année du centième anniversaire de la déclaration de la Grande Guerre, il y avait une émotion particulière lors du dépôt de gerbes au monument aux morts. Michel Rats, maire, a fait lecture du message du Secrétaire d'état auprès du ministre de la défense, puis une minute de silence a été respectée dans le recueillement avant d'entonner La Marseillaise.

Monsieur Philippe Leclerc a été décoré de la médaille du travail échelon grand or pour quarante années de labeur. Quelque peu ému, il a dit quelques mots sur son activité et regrette tout simplement que les années passent. Il a été félicité et applaudi par toute l'assemblée.

Les nombreux participants au concours des jardins fleuris ont reçu des bons d'achat selon leur classement respectif dans trois catégories différentes. Ainsi de nouvelles plantations verront le jour dès le printemps prochain.

Toutes les personnes présentes ont pu admirer les clichés exposés pour le concours photo et voter pour leurs trois photos préférées. Celle qui a remporté le maximum de suffrage illustre la couverture du présent bulletin annuel « Une année à La Carlangue ». Le photographe sera récompensé par un repas pour deux personnes au restaurant La Grillade de Tancarville.

Enfin, la matinée s'est terminée autour du traditionnel vin d'honneur.

Patricia BRUMENT



SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS 2013

Rétrospective sur le spectacle de Noël des enfants de l'année 2013, les articles du bulletin sont arrêtés début décembre. Le spectacle 2014 paraîtra sur le bulletin de 2015.

La troupe Magic Country Show a présenté aux enfants un spectacle de magie vendredi 20 décembre 2013. Le spectacle a allié la magie du feu et des animaux, les grandes illusions, des sculptures d'animaux sur ballons, de la magie humoristique avec la participation des enfants.

Un final avec une explosion de paillettes multicolores. Tous les enfants jusqu'à 12 ans sont repartis avec un paquet de friandises et émerveillés par la magie du spectacle.

Françoise CHAPPELLE



FETE DES MERES

La municipalité a convié toutes les mamans le 23 mai 2014 à la salle polyvalente à l'occasion de la fête des mères.

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire ont récité un poème à l'attention de leur maman. Axelle DEHAIS, Gwenaëlle LEFRANCOIS et Christine VATINE ont encadré les enfants. Très fiers de leur chef d'œuvre, tous les enfants sont allés remettre à leur maman le cadeau préparé en secret.



Par ailleurs, les mamans et nouveaux nés de l'année 2013 ont été invités à participer à la manifestation. Mr le maire a félicité les nouvelles mamans et souhaité la bienvenue aux bébés présents.



Françoise CHAPELLE

FETE DES ECOLES

Le vendredi 20 juin 2014, les élèves de l'école des pépinières ont été invités à participer aux olympiades organisées par l'association "les enfants d'abord" à la salle des sport.



A l'issue de cet après midi festif, la municipalité a offert un goûter aux enfants.



Afin de récompenser le travail de cette année scolaire, le Conseil Municipal a remis à chacun un prix, choisi par les enseignantes en fonction de leur classe.

Il a été souhaité bonne chance aux élèves de CM2 qui partaient pour de nouvelles aventures.

Christel BENARD

VOYAGE DES ANCIENS

Mardi 17 juin, 86 aînés et 3 élus avaient rendez-vous pour le voyage annuel offert par la commune de La Cerlangue.

Les cars de l'agence Pêrier sont partis en direction du village de GERBEROY, classé parmi les plus beaux villages de France. Une balade pédestre commentée a permis de découvrir le riche passé historique de ce village et admirer le fleurissement de variétés anciennes.



Les aînés ont repris la route vers Gisors pour le déjeuner spectacle du Star Paradys. Un repas festif a été servi suivi d'un spectacle de 2 heures dans un décor très lumineux. Les artistes ont animé une après-midi sur les thèmes de la grande illusion, la danse et la chanson. Le public a participé avec enthousiasme lors du tour de chant des années 60 et la fin d'après-midi dansante sur la piste.

Ce spectacle a laissé derrière lui un festival de plumes, de strass, paillettes et étoiles dans les yeux pour le retour.



Françoise CHAPPELLE



REPAS DE NOEL 2014

Un déjeuner festif a été servi à 112 personnes dont 101 aînés par les restaurateurs Dambry de Bolleville jeudi 4 décembre 2014 à la salle polyvalente. La bienvenue a été souhaitée aux personnes âgées de 65 ans dans l'année qui viennent pour la première fois, en l'occurrence :

- Mr et Mme Philippe DEBRAY
- Mme Evelyne FREVAL
- Mr Jacques PAIMPARE
- Mr et Mme Jacques ROUSSELLE

La doyenne de l'assemblée Mme Madeleine AUBRY, a présidé le repas.

Les enfants qui participent au temps d'activité périscolaire du vendredi après-midi avaient confectionné des ronds de serviette avec Christine VATINE et des chocolats avec Jocelyne COLOMBEL. Trois enfants sont venus distribuer un chocolat à chaque convive et lire un message à l'assemblée.

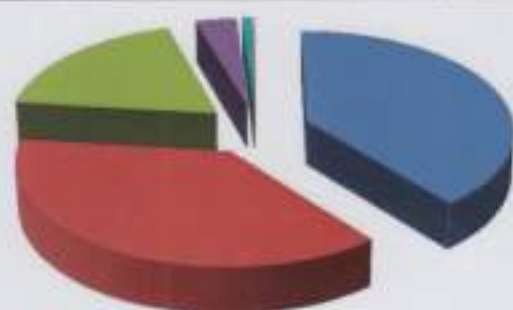
L'orchestre Ballandone live a animé le repas avec un quizz musical plusieurs lots ont été gagnés. Les animateurs Sylvie et Bruno ont chanté de la variété française et entraîné l'assemblée, les danseurs ont investi la piste de danse pendant l'après-midi. Par ailleurs, les malades qui n'ont pu venir et les Cerlanguais résidents à l'hôpital de St Romain de Colbosc ont reçu la visite des membres de la commission fêtes et loisirs pour leur remettre une boîte de chocolats.

Françoise CHAPPELLE

VIE ECONOMIQUE

FONCTIONNEMENT

| RECETTES | |
|---|-----------------------|
| Excédent reporté | 510 030,00 € |
| Impôts et taxes | 489 040,00 € |
| Dotations, subventions | 240 570,00 € |
| Produits des services, du domaine et ventes | 45 000,00 € |
| Autres produits de gestion courante | 10 000,00 € |
| Produits except. | 0,00 € |
| Atténuations de charges | 3 000,00 € |
| TOTAL | 1 297 640,00 € |



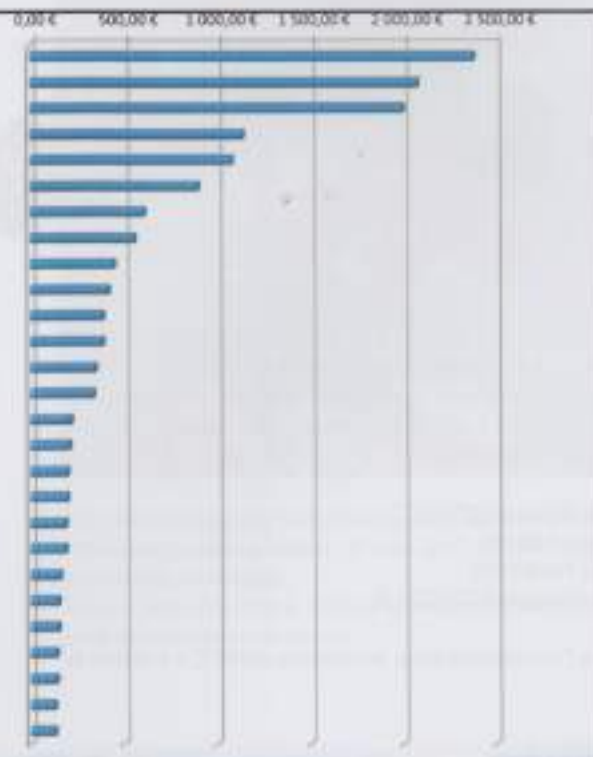
- Excédent reporté
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions
- Produits des services, du domaine et ventes
- Autres produits de gestion courante
- Produits except.
- Atténuations de charges

| DEPENSES | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Virement à la section investissement | 158 290,00 € |
| Charges à caractère général | 411 200,00 € |
| Charges de personnel | 401 300,00 € |
| Charges de gestion courantes | 189 650,00 € |
| Dépenses imprévues | 50 000,00 € |
| Charges exceptionnelles | 25 300,00 € |
| Atténuations de produits | 17 000,00 € |
| Dotation amortissement | 44 900,00 € |
| TOTAL | 1 297 640,00 € |



- Virement à la section investissement
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courantes
- Dépenses imprévues
- Charges exceptionnelles
- Atténuations de produits

| Subventions diverses | |
|--|--------------------|
| Coopérative Scolaire (classe découverte) | 2 380,00 € |
| Comité des Fêtes | 2 080,00 € |
| Coopérative Scolaire (coopérative) | 2 000,00 € |
| FJEP5 | 1 140,00 € |
| Maison Familiale Rurale | 1 080,00 € |
| Association Sportive Football | 900,00 € |
| Amicale des Anciens Elèves | 610,00 € |
| Les Enfants d'abord | 560,00 € |
| PAIO | 450,00 € |
| Vie et Espoir | 420,00 € |
| La Boule Cerfinguaise | 390,00 € |
| Loisirs Peinture | 390,00 € |
| Club des Aînés | 350,00 € |
| Vaincre la Mucoviscidose | 340,00 € |
| GACCSRC | 220,00 € |
| Les Amis de Goma | 210,00 € |
| Club informatique | 200,00 € |
| Comité de Jumelage | 200,00 € |
| La Hétraie | 190,00 € |
| Plan Plane | 190,00 € |
| Association Handicapés Valentin | 160,00 € |
| ADOT (dons d'organes) | 150,00 € |
| Coin d'parapluie | 150,00 € |
| Association Charline | 140,00 € |
| CAUE | 140,00 € |
| Détente à petits points | 130,00 € |
| Blood Bowl n'Ceux | 130,00 € |
| TOTAL SUBVENTIONS | 15 300,00 € |



VIE ECONOMIQUE

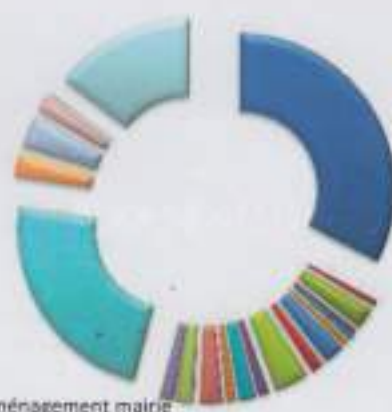
INVESTISSEMENT

| RECETTES | |
|-----------------------------------|--------------|
| Autofinancement | 158 290,00 € |
| Excédent d'investissement reporté | 74 180,00 € |
| 1068 – besoin financement | 332 000,00 € |
| Subvention | 120 900,00 € |
| FCTVA | 13 000,00 € |
| TLE | 4 000,00 € |
| Caution | 1 200,00 € |
| Opérations patrimoniales | 129 900,00 € |
| Opérations d'ordre | 44 900,00 € |
| TOTAL | 878 370,00 € |

| DEPENSES | |
|--|--------------|
| Aménagement mairie | 287 000,00 € |
| Traversée du village | 5 600,00 € |
| Travaux int. Eglise vitraux | 20 000,00 € |
| Agrandissement cimetière | 5 000,00 € |
| Matériel divers | 5 000,00 € |
| Rue des Pépinières | 5 000,00 € |
| PLU + Modif POS | 20 000,00 € |
| 15è tr effacement Chemin A. Cochet / Rue Paul Masson | 11 000,00 € |
| 16è tr effacement Rue Abbaye / Rue du Four à Chaux | 32 000,00 € |
| Terrain (ex station épuration) | 10 000,00 € |
| 27è tr effacement réseau divers | 16 000,00 € |
| 28è tr EP Rue Abbaye / Rue du Four à Chaux | 7 000,00 € |
| Dépôt et Cautionnement | 1 200,00 € |
| Ecole numérique | 20 600,00 € |
| 17è tr effacement réseaux Route Tancarville | 16 000,00 € |
| 29è tr effacement réseaux Route Tancarville | 13 000,00 € |
| Réserve foncière Place Mairie | 205 000,00 € |
| Travaux logement communal | 21 670,00 € |
| Préau école maternelle | 30 000,00 € |
| 12è / 16è tr effacement Rue du Four à Chaux | 14 600,00 € |
| 30è tr Rue des Pépinières | 1 700,00 € |
| 52è renforcement Chemin des Gros Grès | 1 100,00 € |
| Opérations d'ordre | 129 900,00 € |
| TOTAL | 878 370,00 € |



- Autofinancement
- 1068 – besoin financement
- FCTVA
- Caution
- Opérations d'ordre
- Excédent d'investissement reporté
- Subvention
- TLE
- Opérations patrimoniales



- Aménagement mairie
- Traversée du village
- Travaux int. Eglise vitraux
- Agrandissement cimetière
- Matériel divers
- Rue des Pépinières
- PLU + Modif POS
- 15è tr effacement Chemin A. Cochet / Rue Paul Masson
- 16è tr effacement Rue Abbaye / Rue du Four à Chaux
- Terrain (ex station épuration)
- 27è tr effacement réseau divers
- 28è tr EP Rue Abbaye / Rue du Four à Chaux
- Dépôt et Cautionnement
- Ecole numérique
- 17è tr effacement réseaux Route Tancarville
- 29è tr effacement réseaux Route Tancarville
- Réserve foncière Place Mairie
- Travaux logement communal
- Préau école maternelle
- 12è / 16è tr effacement Rue du Four à Chaux
- 30è tr Rue des Pépinières
- 52è renforcement Chemin des Gros Grès
- Opérations d'ordre



PRESENTATION DIRECTRICE



L'encadrement des enfants et l'animation périscolaire se renforcent avec le recrutement de Valérie Andouard, nouvelle directrice de l'accueil périscolaire et coordinatrice des temps d'activité périscolaires (TAP).

L'accent est mis sur la surveillance de la pause méridienne ainsi que sur la qualité des activités proposées ; ce renfort porte donc à 6 personnes l'équipe d'adultes affectés par la municipalité aux périodes périscolaires complétées de Michelle et Christine pour les maternelles. En complément des activités au grand air, une salle est mise à la disposition des enfants pour les jeux de société.

Le 20 septembre, en partenariat avec l'association des Virades de l'Espoir, l'équipe enseignante et la municipalité, les enfants ont participé à une marche pour donner leur souffle. Ils ont également confectionné des cartes, un poème et une chanson qu'ils ont présentés devant leurs parents avant d'effectuer un lancer de ballons.

Les spectacles de Noël des écoles se sont déroulés le 27 novembre pour les maternelles et le 11 décembre pour les primaires au Siroco.

Très attendu, le projet de construction d'un préau pour les maternelles est lancé, la municipalité vient de réceptionner les plans de l'architecte.

Christel BENARD

Madame COLOMBEL, responsable de la cantine scolaire, confectionne chaque jour les repas équilibrés et variés des 96 enfants inscrits pour leur plus grand bonheur. Depuis la rentrée, elle prend également plaisir à transmettre son savoir-faire aux enfants par le biais des ateliers du vendredi, de futurs « chefs » pour assurer la relève !



REFORME RYTHMES SCOLAIRES

ECOLE DES PEPINIÈRES

La rentrée des classes qui s'est déroulée le 2 septembre avec un effectif stable de 133 élèves a connu d'importants changements liés à l'entrée en vigueur des dispositions de la réforme des rythmes scolaires.

Après des mois d'incertitude et de modifications, ce n'est que début juillet que notre proposition d'aménagement du temps scolaire a été validée à titre expérimental.

La mise en application de cette réforme induit un coût nouveau important que la municipalité a décidé de prendre en charge pendant cette année d'expérimentation.

Compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, cette prise en charge ne pourra être reconduite à l'identique.

Ce projet a été mené en concertation permanente avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves dans l'objectif d'être le plus favorable aux enfants.

Dès lors, depuis septembre, les élèves bénéficient d'activités périscolaires le vendredi après-midi, et ont classe le samedi matin.

Le temps d'activité périscolaire (TAP) a été proposé dès le 5 septembre de 13h30 à 16h30 avec une récréation entre les 2 activités.



Les activités sont encadrées par des intervenants extérieurs et des employés communaux. Chaque enfant participe à 2 activités par après-midi et un changement est effectué aux vacances scolaires.

REFORME RYTHMES SCOLAIRES

(suite)

Nous avons pris le parti de favoriser les associations et auto-entrepreneurs cerlanguais ainsi que le partenariat avec la Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc, les enfants sont également associés aux événements qui rythment la vie de notre commune.

Ainsi est proposé :

- Du judo avec Franck
- De l'initiation à la Zumba avec Magali
- Du théâtre, de la danse et du chant avec Aurélien
- De la peinture avec Cathy
- Des arts créatifs avec Christine,
- De la cuisine avec Jocelyne
- Des activités corporelles avec Gwenaëlle
- De la peinture et du théâtre avec Loetitia

Michelle et Christine prennent en charge les maternelles en privilégiant les siestes des tout-petits. Les ateliers ont une durée de 45 minutes pour mieux s'adapter au bien-être des enfants et portent sur l'éveil corporel, les jeux collectifs, les contes et comptines, les activités manuelles, une initiation au judo, à la zumba, etc...

Quelques exemples de leurs réalisations :

A l'occasion des Virades de l'Espoir, les enfants ont confectionné l'Arbre de l'Espoir.

Ils préparent chaque semaine des recettes qui agrémentent le goûter des enfants du périscolaire.

Ils ont également préparé le décor pour le spectacle de Noël ainsi que pour le repas des anciens.

De nouvelles activités viendront bientôt élargir cet éventail, telles que l'éveil musical.

Toutes ces activités sont supervisées par notre coordinatrice, Mme Valérie Andouard qui, au travers d'une gazette (dont le nom définitif sera validé par les enfants), vous fera partager les différentes expériences vécues et les enrichissements éducatifs validés par votre municipalité.

La mise en application de cette réforme induit un coût nouveau important que la municipalité a décidé de prendre en charge pendant cette année d'expérimentation. Compte tenu de la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, cette prise en charge ne pourra être reconduite à l'identique.

Christel BENARD



CLASSE NUMERIQUE

Après un an d'utilisation, les maîtresses ont dressé un bilan très positif de la classe numérique. Ce dispositif, constitué d'un ordinateur qui projette sur le tableau une image interactive (que les élèves peuvent donc manipuler), a en effet tenu ses promesses, tant pour leur travail au quotidien que pour les élèves.

Les maîtresses apprécient de pouvoir projeter directement sur le tableau leurs supports pédagogiques préparés chez elles sur leur ordinateur plutôt que d'avoir à les recopier à la main au tableau. Par ailleurs, la connexion du dispositif à Internet leur donne l'accès, de manière quasi immédiate, à de nombreux média pour illustrer leurs leçons, que ce soient des images, des films ou même de la musique.

C'est ainsi que les enseignantes ont été amenées à changer leur façon de concevoir leurs cours de façon à y intégrer progressivement ce dispositif numérique qu'elles utilisent maintenant de façon presque quotidienne. La classe numérique trouve toute son utilité dans des matières comme par exemple en géométrie dont les tracés au tableau deviennent aisés, en géographie dont les cartes numériques projetées peuvent recevoir des annotations au fil du cours et sont facilement affichées au tableau contrairement à celles qui sont en carton ou en arts visuels pour lesquels de nombreux exemples d'œuvres sont facilement trouvés sur Internet et partagés avec les élèves.

Les apports vis-à-vis des enfants sont également à souligner : le fait de partager un même document grâce à sa projection sur le tableau fiabilise la prise de notes des écoliers, en particulier lors des corrections.

Par ailleurs, les élèves qui sont amenés à travailler avec le tableau interactif se trouvent plus à l'aise, dans certaines matières comme la géométrie, à travailler sur un plan vertical plutôt que sur le plan horizontal de leur pupitre. De plus, les enfants, familiarisés avec le numérique qui les a entourés dès leur plus jeune âge, sont très motivés pour travailler avec le dispositif qui permet d'apporter de la variété dans le rythme soutenu d'une journée de classe.



Cependant, les maîtresses émettent une réserve concernant la prise en main de l'outil de conception des cours interactifs : en effet, la maîtrise des nombreuses options proposées par l'outil requiert une formation dont elles n'ont pas pu, pour le moment, bénéficier.

Anne BRAUDEL



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE ST ROMAIN DE COLBOSC

Le syndicat intercommunal de ramassage scolaire de St Romain de Colbosc organise le transport des élèves vers le collège de St Romain de Colbosc.

Le ramassage des enfants est assuré par deux circuits sur notre commune.

➤ Le car du circuit n°2 s'arrête aux arrêts suivants :

| Nom de l'arrêt | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour |
|---------------------|----------------------|-----------------------|
| St Jean d'Abbetot | 7.20 | 8.20 |
| La Porte Blanche | 7.22 | 8.22 |
| Place de l'église | 7.25 | 8.25 |
| La Forge | 7.30 | 8.30 |
| M.F.R. | 7.31 | 8.31 |
| St Jean des Essarts | 7.35 | 8.35 |

➤ Le car du circuit n°1 s'arrête uniquement à l'arrêt « Maréfosse ».

| Nom de l'arrêt | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour |
|----------------|----------------------|-----------------------|
| Maréfosse | 7.37 | 8.37 |

Les lycéens utilisateurs du service de transport vers les lycées de Bolbec et Lillebonne peuvent demander au Syndicat de ramassage scolaire d'émettre une autorisation officielle pour être transportés par les cars du circuit n°1 et 2 dans la limite des places disponibles lorsque les horaires ne correspondent pas au ramassage de la ligne des lycées. Les lycéens peuvent utiliser le transport de ligne jusqu'à St Romain de Colbosc et la ligne du collège selon autorisation. Une attestation d'un titre provisoire de transport sera délivrée aux lycéens.

Comme suite à plusieurs hivers rigoureux, un plan neige est mis en ligne sur le site internet de Caux estuaire : www.ccsrc.fr. Chaque famille peut consulter l'état des transports sur sa commune. La desserte des centres bourg est réalisée en priorité.

Il est rappelé aux parents dont les enfants sont utilisateurs du transport scolaire de se conformer au règlement du syndicat. Les élèves doivent respecter le matériel, ne pas fumer, crier ou chahuter afin que le chauffeur conduise dans de bonnes conditions.

Françoise CHAPPELLE



VIE INTERCOMMUNALE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LA REGION DE LA CERLANGUE

BILAN DE L'ANNEE 2014

EAU : nous n'avons pas hésité dans le choix de l'effort de renouvellement de nos canalisations d'eau potable en amont ; en effet pour mettre fin à la série des réparations palliatives du réseau depuis l'entrée de La Cerlangue vers la route de Maréfosse jusque St Vincent, il n'y avait pas d'alternatives que de remplacer ce tronçon de 1,5 à 2 km et bien entendu la reprise des branchements. Reste à reprendre l'enrobé qui a été dégradé pendant les travaux j'espère et je pense que cela sera fait quand vous lirez ces lignes.

Concernant la télé-relève, c'est-à-dire pour vous l'intérêt du suivi de votre consommation sur Internet, après de longs balbutiements et de nombreuses relances, celui-ci doit enfin se concrétiser, j'ai conscience du problème technique mais chose promise.....

ASSAINISSEMENT : excepté quelques mises au point les stations de Saint Vigor et de La Cerlangue donnent toute satisfaction de fonctionnement et de qualité des rejets. Il n'y a pas de remarque particulière du SATESE et les modifications réalisées suite aux recommandations de l'Agence de l'Eau nous ont permis de recevoir le reliquat de subventions.

Côté projets :

- Construction de la STEP de Sandouville-Oudalle : la convention d'AOT avec le GPMH progresse, SOGETI affine le process et SAFEGE suit les études côté police de l'eau et avec le cabinet ALISE l'étude environnementale (faune et flore) obligatoire puisque nous sommes en zone humide.
- Extension du réseau d'eaux usées de La Remuée sous maîtrise d'œuvre de SOGETI. La localisation précise des réseaux est programmée par radio-radar car la rue des Châtaigniers est très « occupée » ; pendant que le lotisseur finalise l'Eco-quartier d'une trentaine de logements. Cette extension s'avère assez complexe.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : suite à l'appel d'offres c'est le bureau d'études Concept Environnement qui a été retenu comme maître d'œuvre et c'est l'entreprise Bussi qui a réalisé les travaux : la mise aux normes des installations présentant des risques et dont les propriétaires étaient volontaires s'est bien déroulé : 13 installations ont été réhabilitées, subventionnées à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau plus 10% ou 20% du département en fonction des revenus. Si les subventions sont reconduites, un programme sera proposé pour les installations présentant des risques. Pour l'assainissement non collectif, le comité syndical a voté la redevance SPANC à 15€ au lieu des 20€.

Je vous rappelle que le bureau du Syndicat,
90 route de St Romain à La Cerlangue
est ouvert le lundi de 13h30 à 17h et le jeudi de 9h à 12h30
Tel : 09.77.48.30.16
En cas d'incident sur l'Eau ou l'Assainissement :
URGENCE : 09.69.39.56.34

Avec mes collègues du Comité Syndical et Isabelle, je vous présente mes vœux de bonne et heureuse année 2015

Le président
Jacques DELLERIE

CAUX ESTUAIRE - RUDOLOGIE

La déchetterie de la communauté de communes : quelques informations pratiques

La déchetterie est accessible aux particuliers et aux professionnels résidant dans les communes du territoire de Caux Estuaire. Son accès est gratuit pour les particuliers. La déchetterie est un lieu de dépôt sélectif des déchets non collectés lors du ramassage des ordures ménagères. Après un stockage transitoire, ces déchets sont, soit valorisés dans les filières adaptées, soit éliminés dans des installations conformes. Outre les déchets verts, elle offre à tous la possibilité de se débarrasser de ses déchets encombrants dans de bonnes conditions, en évitant ainsi les dépôts sauvages, en recyclant les matériaux et en limitant les pollutions.

Les bonnes pratiques au jardin : que faire de ses déchets verts ?

En premier lieu un petit rappel : brûler ses déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage, d'élagage...) dans son jardin est interdit. En effet cela gêne le voisinage en raison des odeurs et de la fumée et cela nuit à l'environnement et à la santé en raison de la toxicité des fumées. Cela peut aussi être la cause d'incendie.

Attention : brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Quelles solutions pour se débarrasser des déchets verts : la valorisation sur place par le broyage, le paillage et le compostage ou bien la gestion collective des déchets par le dépôt en déchetterie.

Déchetterie Caux Estuaire

Route départementale 34
Lieu-dit La Chapelle de la Maladrerie
76430 Saint-Romain-de-Colbosc

7. DEEE (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique)

- Refrigerateur, congélateur, téléviseur, petit électroménager
- Appareil à moteur thermique
- Devenir des déchets : recyclage



6. DMS (Déchets Ménagers Simples)

- Les produits phytosanitaires, les piles, les peintures, les encres, les adhésifs et résines
- Les DMS dangereux (à stocker en lieu sûr avant livraison)
- Devenir des déchets : recyclage, valorisation énergétique



8. PNEUS

- Pneus véhicules légers
- Pneus agricoles ou poids lourds
- Devenir des déchets : recyclage ou valorisation énergétique



9. VÊTEMENTS

- Vêtements propres, chaussures
- Vêtements sales
- Devenir des déchets : recyclage, incinération



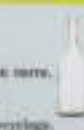
10. AMIANTE

- Plaques en fibrociment
- Airsants friables ou fibre
- Devenir des déchets : enfouissement dans des centres agréés



11. VERRE

- Bouteilles et pots en verre
- Ferretaires, assiettes
- Devenir des déchets : recyclage



12. HUILE DE VIDANGE

- Huile de moteur
- Huile de frein
- Devenir des déchets : régénération (après traitement de l'huile usagée)



13. DÉCHETS VERTS

- Tous les déchets verts
- Sac plastique, corde, etc.
- Devenir des déchets : compostage



1. GRAVATS

- Briques, pavés, terre, béton
- Pierre, sci de ciment, plâtre, verre
- Devenir des déchets : recyclage ou enfouissement dans des centres agréés



5. CARTONS

- Tous les cartons
- Cartons souillés, polystyrènes, plastiques
- Devenir des déchets : recyclage



4. DÉCHETS INCINÉRABLES

- Bois, plastiques, polystyrènes, etc.
- Déchets ménagers, DMS, DEEE
- Devenir des déchets : valorisation énergétique

3. ENCOMBRANTS

- Mobilier, matelas, etc.
- Déchets ménagers, DMS
- Devenir des déchets : enfouissement dans des centres agréés



2. FERRAILLES

- Tous les métaux
- Bombes de gaz, oil de peinture rempli, explosifs
- Devenir des déchets : recyclage

Pensez à organiser votre chargement dans votre véhicule pour faciliter le tri.

- Quelques exemples de déchets à déposer à la déchetterie :
- Objets lourds et encombrants (bâches plastiques, meubles, sommiers, matelas, palettes, plaques de plâtre, bols ...)
- Cartons secs d'emballage
- Ferraille et métaux non ferreux (vieux vélos, tôles, grillages, objets métalliques, jantes seules, ...)
- Gravats et déchets inertes (pierres, tuiles, béton, carrelage, briques, matériaux terreux et démolition, ...)
- Pneumatiques V1 et cyclomoteurs usagés déjantés
- Équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager)
- Verres
- Textiles
- Déchets dangereux (qui devront être remis au gardien pour être stockés dans un lieu approprié, par exemple les huiles de vidange)
- Et bien sûr
- Déchets verts de jardin (taillis de haies et d'arbustes, tonte de pelouse, élagage, débroussaillage, branchages, feuilles mortes, ...)

| HIVER (du 1 ^{er} novembre au 31 mars) | | | |
|--|--------------|---------------|--|
| Lundi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00 | |
| Mardi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00 | |
| Mercredi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00 | |
| Jeudi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00 | |
| ÉTÉ (du 1 ^{er} avril au 31 octobre) | | | |
| Lundi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 18h00 | |
| Mardi | Fermé | 13h00 - 18h00 | |
| Mercredi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 18h00 | |
| Jeudi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 18h00 | |
| Vendredi | 8h00 - 12h00 | 13h00 - 18h00 | |

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Pour en savoir plus :

- http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2011/11/cir_34130.pdf (Circulaire du 11 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts)
- <http://vodiroth.service-public.fr/particuliers/P31858.shtml>
- <http://www.caux-estuaire.fr/dechets/la-dechetterie/>
- http://www.oderns.fr/sites/default/files/0408/0408_documents/guide_oderns_utiliser_dechets_verts_culture_jardin.pdf

JARDINS FLEURIS

La remise des prix du concours des Jardins fleuris s'est déroulée le 11 Novembre 2014. 21 maisons ont été distinguées. Les lauréats ont reçu des bons d'achats d'une valeur de 20 à 50 EUR en fonction du classement.

La visite des jardins et cours fleuris a eu lieu la 2ème quinzaine d'Août et malgré le passage plus tardif que les années passées, le jury a pu admirer de magnifiques jardins avec des plantes et fleurs à un stade de fleurissement différent.

Le règlement du concours pour 2015 sera légèrement modifié afin de privilégier les plantes vivaces, les graminées et autres plantes nécessitant un faible apport en eau dans un respect environnemental.

D'autre part, le concours ayant pour vocation à récompenser les Cerlanguais qui contribuent à l'embellissement de la commune, une attention particulière sera portée aux plantations visibles depuis la rue. Le concours prenant de l'ampleur, les participants ne seront plus forcément tous récompensés à l'avenir. La commission réfléchit à la possibilité de récompenser un non inscrit et qui, cependant, mériterait un prix.

Merci à tous pour le travail accompli. Sachez que le jury a pris un grand plaisir à visiter l'ensemble des jardins, cours et balcons fleuris.

Christel BENARD

Jardins Fleuris

1. Philippe Morisse
2. Gilbert Colas
3. Véronique Brière
4. André Gervais
5. Roger Cotard
6. Claudette Sausin
7. Lucien Quilan
8. Evelyne Courché
9. Jacques Paquin
10. Elly Sebinwa
11. Anne Baillieu
12. Valérie Oger

Cours plantées et Fleuries

1. Françoise Baillieu
2. Damien Chanu
3. Agnès Carrot
4. Sylvie Daffertis

Façades et Balcons Fleuris

1. Michèle Crachemore
2. Jocelyne Delpoux
3. Emilienne Lethaux
4. Maison des enfants
5. Michel Houle



JARDINS FLEURIS



Merci à tous



pour le travail accompli





PNRBSN

Dans le cadre de sa charte de territoire 2013-2025, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est donné pour objectif, de préserver, de maintenir et de gérer les clos-masures. En effet, ces figures paysagères emblématiques de la Haute-Normandie dont le

fondement était l'usage agricole représentent l'habitat rural cauchois. De forme régulière, la cour est plantée d'un verger de pommiers et ceinturée d'un talus planté d'arbres de haut-jet. Elle abrite l'habitation et les différents bâtiments agricoles. Une ou plusieurs mares y sont présentes.



Clos isolé



rideaux de hêtres plantés sur fossé (= talus)
rôle original de brise vent et de réserve de bois

succession de bâtiments agricoles implantés en limite de parcelle

maison d'habitation au milieu du clos mesure
cour entourée plantée de pommiers hauts sige

mare

CULTURE & PATRIMOINE

Aujourd'hui, les usages et fonctions du clos mesure ont évolué. Fort de ces constats, le Parc a souhaité mieux cerner la manière dont on habite le clos-masure aujourd'hui. Pour ce faire il a lancé une étude avec l'atelier des paysages en partage « alpage » dont la spécificité est de s'immerger dans les secteurs enquêtés sous la forme d'un voyage. Leur philosophie : aller à la rencontre, écouter ceux qui vivent ici au quotidien, dans le plus grand respect des personnes, pour pouvoir agir.

Benjamin Chambelland et Stéphane Duprat, ont fait un voyage à vélo en « clos-masure » et sont allés à la rencontre d'habitants vivant dans ces anciens corps de ferme. Le voyage s'est déroulé entre le 8 et 27 Septembre dernier sur les communes d'Allouville-Bellefosse, de Saint-Aubin-de-crétot, de Saint Poër, de La Cerlangue et de Saint Nicolas de la taille.

Lors de ces trois semaines, trois types de rencontres ont rythmé les découvertes de nos paysagistes voyageurs : les rencontres habitants individuelles, les rencontres habitants collectives, les événements grand public.

Lors des rencontres individuelles, Benjamin Chambelland et Stéphane Duprat ont été accueillis par les habitants et usagers des clos-masures chez eux, sur les sites d'exploitation ou dans les communes. Ils ont récolté ainsi le témoignage de 30 habitants sur 19 rencontres grâce au partage et à l'échange.

Sur La Cerlangue, ils ont rencontrés Mr et Mme Stalin, Mme Poissier, le GAEC Aubry et les étudiants de la MFR.

Madame Poissier et Mr Stalin ont d'ailleurs reçu les journalistes de France 3 qui ont diffusé un reportage en quatre épisodes présentant le projet.



Mme Poissier / France 3

Le GAEC Aubry les a accueilli sur l'exploitation et leur a fait découvrir l'activité agricole aujourd'hui dans un clos.

Les étudiants de la Maison Familiale Rurale nous ont apporté leur regard sur cet habitat aujourd'hui et leur vision de demain sur les exploitations qu'ils pourraient être amenés à gérer.



Travail en groupe

Sur l'ensemble des communes étudiées, Cinq rencontres collectives ont rassemblé 43 personnes autour des thèmes de la mare, des arbres et talus plantés, l'histoire du territoire et les évolutions récentes. L'objectif était de partager les différentes représentations et problèmes rencontrés, entre habitants d'une même commune. Elles ont permis de proposer des animations aux habitants autour de leur paysage.

La journée de la randonnée s'est déroulée à Saint-Poër et a été l'occasion de proposer une randonnée en clos-masure partant du bourg du village pour se diriger vers un clos-masure où l'exploitant nous a accueillis.

Le voyage étant terminé, « l'atelier des paysages en partage » a pour mission de rendre les conclusions de son étude au Parc. L'objectif est de travailler à une bonne gestion des clos-masures en accord avec les pratiques et les contraintes d'aujourd'hui.

Le Parc proposera des actions de concertation à l'ensemble des acteurs et travaillera avec eux dans les prochains mois.

L'équipe projet Clos Masure du Parc

LE PATRIMOINE DE LA CERLANGUE

Pour la sixième année consécutive, nous vous présentons un aspect de notre commune. Cette fois-ci, il s'agit des drapeaux et bannières...

Drapeaux et bannières appartiennent aux «représentations figurées», sources iconographiques permettant d'identifier un groupe: pays, régiment, société, paroisse, etc. À l'échelle de La Cerlangue, ils ont forgé l'identité de notre village en renforçant le sentiment d'appartenance.

Le drapeau est une pièce d'étoffe souvent rectangulaire attachée à une hampe. Il permet, grâce à ses couleurs et à son emblème, de se distinguer lors de cérémonies.

Le drapeau des Anciens Combattants réformé

Il est en coton avec broderies en lettres d'or. Sa forme est celle du «standard national» bleu-blanc-rouge à laquelle sont ajoutées les inscriptions suivantes: «Combattants et Mobilisés / 1914-1918 / 1939-1945 / La Cerlangue». Au tissu est associé une hampe terminée par un fer de lance en laiton qui souligne l'aspect solennel de l'étendard. Une cravate tricolore orne cette lance.

Le nouveau drapeau des Anciens Combattants

C'est un drapeau français avec franges bouillon or avec les inscriptions suivantes: «Anciens Combattants / La Cerlangue / 1914-1918 / 1939-1945 / CATM*». La pointe de la hampe est ornée d'une lance en bronze et d'une cravate à deux pans frangés. Lors de l'inhumation d'un ancien combattant, il est ajouté un crêpe de deuil noir noué près de la cravate.

*pour Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.

La bannière de procession est une pièce de tissu orné en broderie d'un décor et d'inscriptions. En forme de rectangle vertical, elle est suspendue à une tringle horizontale elle-même fixée sur une hampe. Elle est parfois complétée sur les côtés par des cordons terminés par des pompons à l'aide desquels on peut la soutenir contre la force du vent.

La bannière de saint Léonard

Sole composée d'un tableau central beige encadré par deux bandes verticales roses plus larges. La bordure inférieure est terminée par des franges en cannetille dorée. À l'endroit, cette bannière représente saint Léonard – l'église paroissiale de La Cerlangue est placée sous son patronage – tenant des chaînes, pour montrer qu'il est invoqué pour la protection des captifs. Au-dessus, on peut lire: «Saint Léonard» et au-dessous: «Priez pour nous» souligné par des chaînes brisées. À l'envers, il y a les initiales «P.L.» pour Paul Levasseur, le donateur de cet ex-voto en

tant que représentant des soldats et prisonniers de la Seconde Guerre mondiale. Les lettres sont entourées de chaînes brisées, symboles de la libération des prisonniers, et de l'épigraphie: «Reconnaissance / Années 1939-1945». La hampe est terminée par une croix dorée.

La bannière du Cœur de Jésus

Velours grenat entouré d'un effilé métallique. Sur les deux faces, se trouve un ove (ovale) en fil métallique doré. Côté recto, on reconnaît l'effigie du Sacré-Cœur de Jésus dont l'habillement est en broderie et les mains et le visage en toile cirée peinte. On peut y lire l'inscription suivante: «Cœur de Jésus sauvez la France». Côté verso, on remarque les initiales du Christ surmontées d'une croix et l'inscription en lettres dorées: «Cœur de Jésus protégez nos soldats».

Pendant et après la Première Guerre mondiale, certaines familles firent don à l'Église d'ex-voto – plaque, verrière, statue, etc. – dans l'espoir ou en remerciement de vies épargnées. Cette bannière pourrait faire partie de ces offrandes.

La bannière de la Vierge

Elle est en satin ivoire sans revers et à simple doublure. Le décor est composé d'une effigie de Marie en Vierge de l'Apocalypse entourée d'une guirlande de roses et de lys brodée au point Cornely. Dans la partie supérieure est inscrit: «AVE MARIA GRATIA PLENA».

Le drapeau de l'Église

Tricolore portant le texte suivant: «Honneur Aux Soldats / La Cerlangue / 1920» complété par «Dieu / Patrie» à chaque coin. Une lance en laiton termine la hampe.

Le drapeau paroissial

C'est un drapeau tricolore avec pointe en lance portant l'inscription: «Drapeau Paroissial». Il fut utilisé notamment par l'Étoile Cerlangaise, clique de tambours et clairons constituée par l'abbé Ducastel en 1925, cette modeste société musicale n'ayant pas de bannière (avec médailles de concours suspendues à la hampe, comme c'était souvent le cas).

Le port du drapeau ou de la bannière, en dépit de la difficulté, poids et effets du vent, sur de longues distances est un honneur, réglé par les traditions locales parfois difficiles à organiser.²

¹ Autrefois, «tenir les cordons du poêle», c'était tenir les cordons reliés au drop funéraire qui recouvrait le cercueil.

² D'où l'expression d'origine italienne «C'est la croix et la bannière» évoquant la difficulté pour préparer une procession en ménageant toutes les susceptibilités.

Patrick LEBOURGEOIS, octobre 2014



drapeau des anciens combattants (réformé)



drapeau des anciens combattants (actuel)



bannière de saint Léonard (recto)



bannière de saint Léonard (verso)

CULTURE & PATRIMOINE



bannière du Coeur de Jésus
(recto)



bannière du Coeur de Jésus
(verso)



bannière de la Vierge
(vue générale)



bannière de la Vierge
(gros plan)



drapeau de l'Église



inauguration de la statue
de sainte Thérèse en 1927
(à droite, bannière de la Vierge)



procession pour la Confirmation en 1945 en présence de
l'archevêque de Rouen, Mgr Pierre Petit de Julleville
(à gauche Charles Durieu, porte drapeau des anciens
combattants)



L'Étoile Cerlangoise, Heuqueville, 31 juillet 1927
(au centre, le drapeau de la paroisse)



Bernard Baillieu,
porte-drapeau des anciens combattants
(St Romain, 2012)



Bernard Baillieu, porte-drapeau
des anciens combattants
au pied du monument
aux morts de La Cerlangue

Laïques ou religieux, drapeaux et bannières se retrouvent souvent
côte à côte lors des cérémonies...

COMMEMORATION CENTENAIRE DE LA GUERRE

La Feuille Cerlanguaise

Jacques, nous connaissons ta passion pour l'histoire normande et la chanson française, mais ton intérêt pour la première guerre mondiale, c'est nouveau ?

Jacques Paimparé

Pas vraiment. J'adorais mon grand-père Gaston, un ancien soldat revenu à Lillebonne, fin 1919. Comme il avait été certainement démobilisé fort tard et ne donnant aucune nouvelle, il était passé pour mort au champ d'horreur, comme le dit si bien Jacques Brel. Et son nom figurait et figure toujours sur le monument aux morts de l'ancien cimetière de Lillebonne. J'aurais tant voulu en savoir plus sur sa vie de fantassin, mais c'était secret.

La Feuille Cerlanguaise

Secret, pourquoi ?

Jacques Paimparé

Comme dans toutes les guerres, les soldats n'aiment pas parler de ce qu'ils ont fait et vu.

La Feuille Cerlanguaise

Donc, tu aurais voulu savoir comment Gaston avait vécu sa guerre.

Jacques Paimparé

Exactement. Et quand je chante la Chanson de Craonne, je me demande s'il y était, là-bas, dans cet enfer ?

La Feuille Cerlanguaise

Peux-tu nous en dire un peu plus sur cette chanson ?

Jacques Paimparé

Craonne est un petit village situé sur le Chemin des Dames, les dames désignant les filles de Louis XV. C'est un chemin de crêtes long de 30 kilomètres.

Craonne se trouve au centre d'un triangle dont les pointes sont : Laon, Reims, Soissons.

Pendant la Première Guerre Mondiale les troupes françaises doivent prendre une position allemande située sur une hauteur du plateau de Craonne.

Le général Nivelle est responsable de cette attaque, celle-ci doit être rapide et peu coûteuse en vies humaines.

L'opération, commencée le 16 avril 1917 sous la neige est suspendue le 20 avril.

Le pilonnage des positions allemandes bien enterrées, ne produit pas l'effet escompté. A partir de tranchées inondées, nos poilus, portant un barda de 30 kg, doivent gravir le plateau et franchir des réseaux de fils barbelés. Nivelle et Mangin, les deux généraux, espéraient que les troupes gagneraient 100 m de terrain en 3 minutes. C'était plus rapide qu'à Verdun, 100 m en 4 minutes.

C'est un massacre : 30 000 morts en 5 jours. Les lignes n'avaient presque pas bougé.

Nivelle est remplacé par Pétain le 15 mai.

Épuisés et révoltés par des ordres qui les mènent à l'abattoir, des hommes se mutinent.

C'est en ces moments que sont écrites les paroles de cette fameuse chanson de Craonne, sur un air connu à l'époque « Au revoir m'amour » chanté par Charles Sablon (père de Jean Sablon). Cette chanson, fort évocatrice du climat ambiant, ne plaît pas aux autorités militaires. Ils cherchent à savoir qui sont les auteurs de cette calomnie. Une récompense de 1 million de francs or et une promesse de démobilisation immédiate sont offertes à celui qui dénoncera les auteurs. C'est sans compter sur la solidarité des poilus. Personne ne rompt le silence.

Le plateau de Craonne est enfin pris le 24 octobre 1917.

Quelques faits et chiffres, ... qui font froid dans le dos. Sur le plateau, il est tombé 400 obus au m² en 4 ans de guerre, 155 000 soldats français et 150 000 soldats allemands sont morts. On ne devait pas s'occuper des morts crochés dans les barbelés.

Suite aux mutineries de Craonne, il y aura 3 000 condamnations dont 600 à mort, et 50 de nos braves poilus seront fusillés pour l'exemple. La plupart d'entre eux seront réhabilités en 1934.

La Chanson de Craonne, interdite, sera réhabilitée en 1973 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE DE ST JEAN D'ABBETOT

La création de l'Association en février 1993 avait pour but de promouvoir l'Église de St Jean d'Abbetot :

1. en recherchant les moyens pour parvenir à sa restauration et à son entretien,
2. en faisant découvrir cet édifice par diffusion de documents et organisation de visites guidées,
3. en animant par des manifestations diverses, fêtes, feu de la St Jean, concerts, conférences, expositions culturelles diverses,
4. enfin provoquer dans le hameau et autour de l'église une amélioration environnementale.

Après 22 ans d'activités, nous sommes parvenus à réaliser et suivre les divers engagements pris lors de la constitution de l'association pour redonner à cette église l'intérêt qu'elle présente tant pour la commune et sur le plan du patrimoine historique.

C'est ainsi que notre association avec l'autorisation de la commune a pu participer depuis 1993 à l'élaboration des divers projets et le suivi de divers travaux pour redonner vie à cette magnifique église.

Un rappel succinct des travaux :

- mise hors d'eau et intempéries (« couverture et vitraux »),
- reprise extérieure de divers éléments sur les façades,
- à l'intérieur, remise en état des menuiseries en mise en cire, diverses reprises du sol, électrification de l'église, repris des voûtes de la crypte, nettoyage et réfection des fresques,
- enfin en 2012 la réfection du beffroi et la remise en service du clocher.

Les travaux extérieurs réalisés par la municipalité : réseaux électrique et téléphonique enterrés, nouveaux candélabres, travaux de voierie et espaces verts constituent un environnement de qualité autour de l'église.

Pour mener à bien et continuer notre action il nous faut une nouvelle équipe avec un responsable afin d'assurer la relève des membres vieillissants en fonction depuis la création de l'association.

Malgré nos multiples sollicitations, nous n'avons trouvé personne pour assurer la pérennité de l'association, ce qui nous amène, à notre grand regret, à prévoir sa dissolution.

Il reste encore beaucoup à faire dans cette église ; nous espérons que les actions entreprises à ce jour se poursuivront dans l'avenir de façon que ce magnifique monument fête ses mille ans en 2050 et perdure encore plusieurs siècles.

Nous profitons du présent bulletin pour adresser une pensée amicale et nos remerciements à toutes celles et ceux qui de près ou de loin ont soutenu, participé et apporté des aides financières durant l'activité de l'association.

**Le Président
Jean MILLET**





Savez-vous à quel point votre mare est utile ?

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants (SMBV) de la Pointe de Caux est une collectivité comprenant 39 communes dont les missions portent sur le ruissellement, l'érosion et la protection de la ressource en eau.



Photo d'une mare sur le territoire

Le SMBV de la Pointe de Caux a engagé l'inventaire des mares présentes sur son territoire pour en préciser le nombre, l'état, leur fonction et particulièrement leur rôle hydraulique. Les « mares tampons » capables de stocker temporairement un volume d'eau pendant les périodes pluvieuses sont les plus intéressantes pour la gestion locale du ruissellement. Votre mare a donc un rôle potentiellement important pour prévenir les phénomènes de ruissellement et d'inondation existant sur notre territoire.

L'inventaire, débuté en 2013, doit se terminer à l'été 2015. Achevé sur la Communauté de Communes Caux Estuaire, il est en cours sur la CODAH et la Communauté de Communes du Canton de Criquetot l'Esneval.

Si votre mare n'est pas inventoriée d'ici l'été, n'hésitez pas à contacter le SMBV de la Pointe de Caux.

Estelle VAUDRY - Tel : 02 35 55 06 95
SMBV de la Pointe de Caux EPOUVILLE
Site internet : <http://www.smbv-pointedecaux.fr>





COMITÉ DES FÊTES



P. 30-31

AAEELC

P. 32

DÉTENTE À PETITS POINTS

P. 32

ASLC FOOTBALL

P. 33

LES AMIS DE GOMA

P. 34

COIN D'PARAPLUIE

P. 35

CLUB DES AÎNÉS

P. 36

LOISIRS PEINTURE

P. 36

L'AIKI-RYU

P. 37

CLIC

P. 38

LA BOULE CERLANGUAISE

P. 38

JUDO CLUB

P. 39

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE P. 40-41

MAISON FAMILIALE RURALE P. 42-43

LES ENFANTS D'ABORD P. 44



ASso'mmaire



COMITE DES FETES

L'année 2014 a été animée de manifestations diverses pour le plaisir de tous.

Vous étiez 120 personnes, le 15 février, à assister au repas dansant de la Saint-Valentin dans un décor glamour réalisé par Catherine Renault et nos bénévoles.

Nous vous avons accompagné au Salon de l'Agriculture le 26 février, le bus était rempli et nous avons dû refuser quelques personnes à regret.

Deux randonnées les 6 avril et 5 octobre ont réuni quelques soixante-dix marcheurs chacune. La première au départ de Saint-Jean-d'Abbetot, la deuxième de l'église de La Cerlangue pour une douzaine de kilomètres à la découverte de la campagne environnante et de la forêt.

Comme à l'accoutumé, café, thé, jus de fruits et gâteaux ont été offerts en milieu de parcours pour le réconfort de tous les courageux participants.

Nous avons bénéficié d'une météo favorable pour le Feu de la Saint-Jean du 21 juin et d'une animation exceptionnelle de l'orchestre Ballandonne-Live. Vous avez été emportés par la musique et très nombreux à danser. Puis le magnifique feu d'artifice s'est élevé dans la nuit et enfin les hautes flammes du bûcher ont embrasé le ciel pour la joie de tous.

Le troisième jeudi de novembre, nous avons proposé une dégustation-vente de Beaujolais Nouveau. Les Enfants d'Abord ont déambulé sur les chemins jusqu'à la place de l'église avec leurs lampions allumés, accompagnés de leurs parents. Tous se sont régalés de saucisses et merguez grillées au barbecue, de tartines de rillettes et tranches de saucisson.

Le programme de 2015 n'est pas complètement défini et nous vous communiquerons chacune de nos manifestations et sorties par des avis dans vos boîtes aux lettres, soyez attentifs !

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une année 2015 pleine de distractions, dans la santé et le bonheur.

Patricia BRUMENT



VIE ASSOCIATIVE





AAEELC

AMICALE DES ANCIENS ELEVES ET AMIS DES ECOLES

Association créée pour les habitants de la CERLANGUE et AMIS vouée au divertissement du village.

La carte de sociétaire est de 3 €. Ce qui vous permet d'avoir une réduction sur la promenade de l'amicale sur l'année à venir.

Pour la saison 2015 pensez dès maintenant à retenir les dates suivantes :

- 15 Mars 2015 pour la journée repas spectacle
- Juin 2015 sortie à organiser avec les cars Perier
- Le 14 novembre 2015 pour son loto

Comme chaque année nous avons animé plusieurs fois la commune.



Le 09 mars nous avons organisé une journée cabaret avec les jumeaux fantaisistes très appréciée par les convives.

Le 6 juillet nous avons emmené 46 personnes de bonne heure le matin pour les trois villes sœurs.

Route jusqu'au Tréport. Accueil pour le petit déjeuner dans un restaurant avec vue imprenable sur la mer, ah le funiculaire gratuit, là, on a perdu des personnes pressées de descendre par

ce funiculaire, ce qui nous a retardé pour la visite guidée et commentée du musée des traditions verrières à Eu avec démonstration d'un souffleur de verre. Avant d'aller déjeuner dans un restaurant du Tréport l'après midi, en petit train une promenade d'une heure nous attendait mais tous n'étaient pas là pour le départ du petit train, une promenade d'une heure pour découvrir le Tréport, Mers les bains et Eu.



Dimanche 16 novembre c'était le 21e loto organisé par l'amicale, il a connu une belle affluence, plus de 130 joueurs parfois venus de loin, étaient au rendez-vous pour tenter de remporter plus de 21 tirages. Nous les remercions tous mais aussi les fidèles cerlanguais.



R. AUBER

DETENTE A PETITS POINTS

Nous sommes 15 adhérentes et notre cours de couture a lieu tous les vendredis de 13H30 à 16H30 à la Salle Polyvalente. Nous y apprenons la couture bien sûr mais aussi le patchwork, la broderie, le tricot...

Pour notre participation au marché de Noël de Bréauté le 7 décembre, nous avons confectionné 13 calendriers de l'Avent en forme de Père Noël ainsi que des patchworks ours.

Vous pouvez joindre votre créativité à la nôtre !

Axelle DEHAIS



VIE ASSOCIATIVE

ASLC FOOTBALL

Bonne et heureuse année 2015



Pour la nouvelle saison 2014-2015, le club de football se porte plutôt bien. Avec 5 nouvelles recrues, l'effectif augmente petit à petit ; nous sommes maintenant 26 joueurs et 6 dirigeants. Le début de saison est prometteur car après sept matches, l'ASLC n'accuse qu'une seule défaite, deux nuls et quatre victoires. Elle pointe actuellement à une bonne quatrième place et défile pour le moment la meilleure défense avec seulement 5 buts encaissés. La venue d'un nouveau coach a permis d'apporter plus d'assiduité aux entraînements, de rigueur et de motivation dans le jeu et les résultats suivent automatiquement.

Sur le plan extra-sportif, le problème d'arbitrage est en passe d'être réglé ; en effet, un jeune suit actuellement des cours au district en vue de passer son examen d'arbitre. Cela lèvera l'amende annuelle et surtout l'interdiction d'engager des joueurs mutés, donc d'attirer plus de nouveaux joueurs. Engager une seconde équipe en championnat serait alors envisageable. Les finances se portent plutôt bien car en plus de l'indispensable subvention de la Mairie, notre repas du 18 Octobre, la vente de calendriers à l'effigie du club ainsi que les dons de 9 sponsors permettent de nous équiper afin de pratiquer le football dans les meilleures conditions possibles.

Nouveau cette année ; un vide grenier jouets et puériculture a été organisé par le club le 26 Octobre 2014 au profit de l'association Vaincre la mucoviscidose. La recette a été intégralement reversée : 627 euros pour une bonne cause.

Enfin une sortie familiale en fin de saison au parc du Bocasse est à l'étude; espérons que cela aboutisse.

Beaucoup de projets donc dans le club cette année et c'est tant mieux pour sa pérennité.

Composition du bureau

Président : Stéphane LEDOUX
Secrétaire: Anthony FILLASTRE
Trésorier: Sophie BUNEL
Dirigeants : Christian DIAL, Gérard CRAQUEUN

Vice-Président/coach: Thierry DUCLOS
Secrétaire adjoint: Cédric MASSELIN
Trésorier adjoint: Fabien ROLLAND
Entraîneurs: Teddy LEROY

VIDE GRENIER
JOUETS ET PUERICULTURE
VETEMENTS ENFANTS

LE 26 OCTOBRE 2014 |
LA CERLANGUE
SALLE DE JUDO
DE 8H A 18 H

Infos : 06 30 00 00 00
06 30 00 00 00
06 30 00 00 00

Stéphane LEDOUX

Afin de parfaire de son identité, l'ASLC étudie un nouveau blason, vos idées sont les bienvenues...



Nouveaux maillots extérieurs offerts par EQUIPSPORTS



Inauguration des bancs de touche par Jade et Gauffier lors du barbecue annuel



VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE GOMA

LES AMIS DE GOMA



En cette année de notre 10^{ème} anniversaire, nous remercions fidèles adhérents, sympathisants et bénévoles pour leur soutien dans notre action auprès des établissements scolaires de Goma en RdCongo.

Voici en images quelques-unes de nos activités au cours de l'année.



Repas solidaire du 22 février avec 115 convives.



Barbecue solidaire et tombola du 10^{ème} anniversaire le 6 juillet.



Collecte de livres scolaires.



Concert Coin d'parapluie et VocaSchola le 24 mai au temple de Lillebonne.



Assemblée générale électorale en présence du Président le 13 septembre.



Réhabilitation école primaire en RdCongo.

Mais encore :

- En octobre : emballages des livres en vue d'un 5^{ème} container pour Goma fin 2015
- 18 septembre : reprise des cours de danse africaine
- 28 septembre : participation à la Virade
- Du 8 au 24 novembre : Participation à la Semaine de solidarité internationale avec la projection très appréciée du film Sur le chemin de l'école, marchés solidaires à St Romain et Le Havre et interventions dans les collèges de St Romain et Caucrauville
- Les 6 et 7 décembre : Participation au marché de Noël d'Harfleur avec les acteurs de la solidarité
- Le projet de réhabilitation de 4 classes d'une école primaire en RdC est déjà en bon état d'avancement.

D'ores et déjà, nous serons heureux de vous revoir lors de nos prochains rendez-vous :

- 10 janvier : stage de danse africaine
- 21 mars : repas africain et animation
- 5 juillet : barbecue solidaire

Elly SEBINWA - Trésorière adjointe



COIN D'PARAPLUIE

2014 a été une bonne année pour le groupe qui a eu le plaisir de se produire plusieurs fois sur scène cette année :

- ✓ en Janvier, concert donné à St Jean de la Neuville
- ✓ Concert du 12 avril à La Cerlangue devant une salle complète et d'excellentes critiques de la part du public
- ✓ Concert au profit d'Amnesty International à Toussaint le 17 mai
- ✓ Organisation d'un concert de solidarité en faveur des Amis de Gama avec la chorale Voca Schola de St Romain de Colbosc le 24 mai

- ✓ Participation à la Fête de la Musique à Graimbouville le 21 juin
- ✓ Participation aux Virades de l'Espoir au Havre le 28 septembre
- ✓ Enfin notre nouveau spectacle « Soldat de 14 : au feu et au foyer » présenté pour la première fois à La Cerlangue le 11 novembre dernier. Le public a été très ému et a beaucoup apprécié cette nouvelle forme de spectacle alternant des chansons et des lectures de correspondances de poilus et de leurs familles ; des images d'époque illustraient le tout. Le groupe espère redonner ce spectacle dans d'autres communes en 2015.
- ✓ Concert pour le Téléthon le 6 décembre au Siroco.



Le prochain concert de Coin d'Parapluie à La Cerlangue est programmé le 18 avril.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AINES

Comme chaque année, notre calendrier fut bien rempli encore en 2014.

En janvier notre galette des rois est toujours l'occasion de débiter l'année dans la bonne humeur et de se souhaiter le meilleur pour l'année à venir.

En mai, nous avons fait une escapade au château de Vendevre, dans le Calvados.



En juin, nos vacances en Sologne nous ont fait le plus grand bien. C'est ainsi le meilleur moment pour se ressourcer et profiter de cette semaine de détente.

LOISIRS PEINTURE

Nouveau bureau de l'association avec :
Mme Christiane Gauffre Présidente
Mme Colette Leroy Trésorière
Mme Cathy Renault Secrétaire

Toutes trois étant membres adhérents depuis plusieurs années au sein de l'Association nous aurons le plaisir de vous accueillir dans notre atelier de peinture comme l'a fait depuis des années l'équipe précédente avec beaucoup de passion et dévouement, nous les remercions et félicitons de nous avoir entourés si longtemps.

Nos horaires sont : Le Lundi de 14h-16h30
Le Mercredi 14h15-17h

Nous aurons le plaisir d'animer une exposition de nos œuvres,
un marché floral avec un troc aux plantes
le weekend du : 9 et 10 mai 2015 salle polyvalente

Nous vous donnons rendez-vous pour des journées colorées.

**Christiane, Colette, Cathy
et nos amis Peintres.**

En octobre, nous nous sommes retrouvés au Babylone, toujours dans une ambiance au rendez-vous !

En novembre nous avons proposé deux activités de saison : le théâtre, à la Salle Polyvalente, puis l'opéra, à Yvetot.

Enfin pour clôturer l'année, nous nous retrouvons pour notre traditionnel repas de Noël.

Je vous souhaite une excellente année 2015 à tous.

Micheline LANGLOIS



De gauche à droite sur la photo : Emiliema, Christiane, Cathy, Colette et Marie Paule.

VIE ASSOCIATIVE

L'AIKI-RYU

Depuis Septembre, une nouvelle activité est pratiquée au Dojo de La Cerlangue : L'AIKI-RYU

Cette discipline de self défense est basée sur l'Aïkido, un des arts martiaux japonais.

Nous conservons la tenue traditionnelle ainsi que l'esprit et la discipline martiale de l'Aïkido.

Notre club compte actuellement une quinzaine de pratiquants adultes dont deux femmes, ainsi que 5 enfants.



Nous pratiquons également le maniement des armes traditionnelles : le Jo, le Bokken et le Tanto.



En Aïkido, on ne résiste pas à une attaque, on la dirige à son profit pour créer un déséquilibre.

Les cours sont ouverts à toutes et à tous, à partir de 8 ans.
Les cours enfants (de 8 à 13 ans) ont lieu les vendredis de 18h à 19h.
Les cours adultes ont lieu les lundis et vendredis de 19h à 21h.



Venez nous rejoindre à la salle des sports de La Cerlangue pour découvrir et pourquoi pas essayer l'Aïki-Ryu

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter au 06 09 34 68 77 ou 06 85 52 47 62

VIE ASSOCIATIVE



CLIC Club Informatique de la Cerlangue

Le CLIC dresse le bilan de sa première année d'existence (2013-2014).

Ainsi, le club a compté cette année 11 adhésions.

29 séances ont été animées auprès des stagiaires débutants au cours desquelles les sujets suivants ont été abordés : découverte de l'ordinateur, usage de base de la messagerie, envoi de messages vidéo, manipulation de clé USB, navigation internet et écriture d'un texte mis en forme.

32 séances ont été animées auprès des stagiaires disposant déjà d'une expérience de l'ordinateur. Ces derniers ont ainsi eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans les domaines suivants : manipulation des fenêtres Windows, manipulation du système de fichiers, navigation internet et réglages de Firefox, usage expert de la messagerie, confection de cartons de table avec un traitement de texte, élaboration et impression d'un calendrier via un site spécialisé sur internet, manipulation de Picasa et Google+.

Cette seconde année a du mal à démarrer. En premier lieu parce que l'une de ses fidèles adhérentes, Yvonne Rihal, nous a quitté cet automne, ce qui nous a tous beaucoup peiné. En second lieu parce qu'une nouvelle organisation du club est en cours afin de concilier l'usage de la salle des marronniers, les disponibilités de l'animatrice et les besoins des stagiaires.

N'hésitez pas à prendre contact avec Anne Braudel (06 28 23 72 50) si vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs de ces sujets ou pour faire savoir vos besoins.



CLIC

Club informatique de La Cerlangue

Ce qui est déjà fixé, ce sont les créneaux des 2 seuls ateliers possibles dans la semaine : le jeudi, l'un de 14h30 à 16h00 (pour les débutants) et l'autre de 16h15 à 17h45 (pour les stagiaires un peu plus expérimentés). Par ailleurs, les animations s'organisent par sujet, chaque sujet faisant l'objet d'une série de 6 à 8 séances. Ainsi, il est maintenant possible de suivre les sujets à la carte.

Des sujets attendent d'ores et déjà un nombre de stagiaires suffisant :

Débutant :

- découverte de l'ordinateur, manipulation clavier et souris

Niveau de base :

- savoir écrire un courrier administratif,
- gérer ses photos (récupération, stockage, sauvegarde, archivage),
- faire un livre photos,
- maintenance de Windows (sauvegardes, réglages divers, nettoyages, ...).



LA BOULE CERLANGUAISE

La Boule Cerlanguaise se porte bien. Cette année nous avons été une soixantaine d'adhérents à nous retrouver sur le baulodrome, soit le mardi soit les jours de concours.

Les concours avec classement se déroulent de mars à octobre et se jouent le samedi ou le dimanche après-midi.

Nous nous sommes réunis le 25 octobre autour d'une paëlla pour clôturer la saison.

Le 15 novembre, lors de notre assemblée générale, nous avons établi un classement par points de nos joueuses et joueurs très assidus. Des récompenses bien méritées leur ont été distribuées.

Nous remercions la municipalité de nous avoir fourni du gravier que quelques bras de pétauqueurs ont étalé pour refaire les terrains, merci à tous.

Nous vous proposons de nous rejoindre si quelques parties de boules vous font plaisir.



Bonne année à tous,
Le Président Didier LUCAS





JUDO CLUB

Le club de judo de La Cerlangue regroupe depuis 1970 des judokas de 6 à 80 ans dans un esprit à la fois sportif et familial. Les cours, dispensés par Franck Decaens, professeur diplômé d'état ceinture noire 2ème dan, sont le mercredi en fin d'après-midi et le soir, et le samedi en début d'après-midi.

Tournois amicaux et Shiai pour les plus jeunes

Comme chaque année, le club a organisé et participé à différents tournois amicaux réunissant les clubs de Saint Romain, Sainte Adresse, Grovenchon et La Fenaye. A chaque tournoi, les jeunes judokas combattent par catégorie d'âge et de poids et les parents viennent nombreux pour voir les progrès accomplis par leurs enfants. Les combattants reçoivent tous une médaille, le tout dans un excellent esprit.



De véritables graines de champions !

Cette année le club a le plaisir d'accueillir de nombreux jeunes débutants âgés de 6 à 8 ans. Ces futurs champions découvrent le code moral spécifique au judo : l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi et la politesse.



Les judokas de La Cerlangue vous souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et espèrent avoir le plaisir de vous accueillir sur ou au bord des tatamis en 2015 pour fêter les 45 ans du Club !

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Cette année, les virades ont commencé le samedi 20 septembre ; l'école des pépinières s'est mobilisée pour donner son souffle.



Vers 10 h 00, l'équipe enseignante et les enfants ont effectué un parcours du souffle sur les chemins de randonnée accompagnés des parents.



Après un goûter, la matinée s'est terminée par le lâcher des ballons de l'espoir. Je remercie les enseignantes pour le temps consacré à cette virade scolaire mais aussi les parents qui ont répondu présents.



C'est durant le temps d'activités périscolaires que les enfants ont appris la chanson mais ils ont également confectionné un arbre de l'espoir recouvert de mots de soutien envers les malades atteints de la mucoviscidose et leurs familles. La petite Lison et ses parents ont été très touchés par cette réalisation. Je tenais à remercier Valérie et toute son équipe du TAP pour le temps qu'ils ont consacré afin de donner de l'espoir à Lison et à tous les malades.



Les élèves de CM1 CM2 ont récité un poème qu'ils ont créé sur le thème de la mucoviscidose et les élèves de moyenne et grande section ont réalisé une fresque. Puis tous ont chanté « la virade des gens heureux » sur l'air de la chanson de Gérard Lenormand « la balade des gens heureux ».



VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

C'est sous un soleil radieux que sont déroulées les Virades le dimanche 28 septembre. La journée a commencé par un parcours du souffle où bon nombre de marcheurs étaient au rendez-vous. Une visite de la crypte de St Jean d'Abbetot a permis à beaucoup de la découvrir ou de la redécouvrir.



Différents jeux et activités ont égayé petits et grands tout au long de cette magnifique journée. Ainsi que l'incontournable cochon de lait pour la restauration !!



Des balades en quad étaient proposées ainsi qu'en calèche ; très appréciée cette année également, la démonstration d'aéromodélisme et notamment de drones étonnants.



Cette journée de solidarité, pleine d'espoir pour bon nombre de malades atteints de la mucoviscidose et leur famille, a été une belle virade puisque votre générosité, celle de nos partenaires et les efforts de tous les bénévoles ont permis de récolter 18 700 euros qui pourront aider la recherche dans la lutte contre cette maladie génétique.

Une fois encore je vous remercie de toujours répondre présent le jour des virades ; votre soutien pour cette cause prouve que le mot générosité existe encore.

Au nom de tous les malades et de leurs familles, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous en 2015, le dimanche 27 septembre.

Viradement vôtre,
Christine LEDOUX



MAISON FAMILIALE RURALE

LA RENTREE DES ELEVES DANS UN CHATEAU RENOVE

Comme chaque année, période importante en début du mois de septembre, c'est la rentrée pour nos élèves, certains retrouvent la MFR, d'autres la découvrent pour la première fois : l'internat, l'alternance, la vie collective en petits groupes... bien des changements par rapport au collège...

Les effectifs globaux restent stables et se répartissent ainsi :

| | |
|-------------------------------------|----|
| • 4ème de l'enseignement agricole : | 31 |
| • 3ème de l'enseignement agricole : | 45 |
| • CAPA PAUM | 09 |
| • Seconde professionnelle : | 18 |
| • 1ère Bac professionnel : | 19 |

A ces 122 élèves en formation initiale, s'ajoute une classe d'adultes préparant un CAPA Entretien de l'Espace Rural, formation conventionnée par le Conseil Régional de Haute-Normandie et le Fonds Social Européen.

Au cours de l'été, des travaux importants de rénovation ont été effectués au niveau du château. Travaux qui ont duré plus longtemps que prévu et ainsi inachevés à la rentrée. Des adaptations ponctuelles ont donc été nécessaires en particulier le transfert de l'internat à Hermeville durant le mois de septembre. Aujourd'hui, nos élèves sont heureux d'avoir retrouvé leurs locaux rénovés et modernisés.

UNE FORMATION NOUVELLE : LE CAPA PAUM

La formation CAPA PAUM, Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole option Production Agricole et Utilisation des Matériels, est depuis septembre 2014 dispensée à la MFR.

Elle intéresse les jeunes après une classe de 3ème, motivés par l'agriculture, qui souhaitent préparer un CAP Agricole. La formation dure deux années et donne la possibilité d'intégrer la vie professionnelle ou poursuivre une formation du type Bac Professionnel.

LES STAGES AU CŒUR DE NOTRE PEDAGOGIE

La formation par alternance en Maison Familiale, c'est plus de 50% du temps en stage. Ainsi, chaque jeune a son lieu de stage permanent, son maître de stage référent. De nombreux stages de découverte viennent enrichir l'expérience des jeunes : vendanges, découverte de nouveaux métiers, découverte d'autres régions ou pays. Au total, ce sont plus de 300 entreprises agricoles ou rurales qui constituent notre réseau de maîtres de stage.

LES MFR OUVERTES SUR LE MONDE

L'ouverture au monde et aux autres est un objectif fort de notre Mouvement. Elle se vit au quotidien dans chacune des 450 MFR présentes en France par la vie des différents groupes, l'accompagnement individuel, la vie à l'internat, les projets d'utilité sociale sur le territoire... Au-delà, ce sont aussi 500 MFR réparties sur les autres continents (Afrique, Amérique du Sud, Asie...). L'Union Nationale des MFR encourage le développement de ces établissements dans le monde.

Ainsi, plus proches de nous, les Fédérations MFR de Basse et Haute-Normandie sont partenaires des MFR de Madagascar pour favoriser leur implantation et leur développement (accompagnement pédagogique, appui matériel, partage d'expériences...). Afin de sensibiliser nos jeunes à cette démarche, 1100 élèves représentant les 47 MFR de Normandie se sont réunies le 22 mai dernier à l'Abbaye du Valasse. Une grande et belle journée d'échanges, partages, témoignages, convivialité autour d'un axe majeur : la solidarité.

Dates à retenir :

| | |
|---------------------------|---------------------|
| Journée Portes Ouvertes : | samedi 21 mars 2015 |
| Cinquantième de la MFR : | Samedi 13 juin 2015 |

Pour en savoir plus : 02 35 20 05 08
ou www.mfr-la-cerlangue.fr

Au nom du Conseil d'Administration et de l'équipe de la MFR, j'adresse à tous les Cerlanguais et Cerlanguais mes vœux les meilleurs pour l'année 2015.

Louis PRIEUR



VIE ASSOCIATIVE



LES ENFANTS D'ABORD



L'association de parents d'élèves Les Enfants d'Abord entre dans sa 5ème année d'existence et suit désormais un rythme de croisière. Nos adhérents sont de plus en plus nombreux et nous les remercions de soutenir nos actions.

L'année scolaire 2013-2014 a été riche en actions mises en place : parade de lampons en partenariat avec le

Comité des Fêtes au moment du Beaujolais, vente

de sapins de Noël accompagnée de vin chaud, soirée jeu de société à l'occasion de la galette des rois, chasse aux œufs de Pâques. L'année s'est achevée sur des Olympiades avec tous les enfants de l'école. Les équipes se sont affrontées autour de nombreux jeux (toile d'araignée, tir à la corde, jeux en bois, ...). Les vainqueurs récoltaient des Cerlangois qui leur ont permis ensuite d'acheter des matériaux pour construire un village.



Grâce aux différentes ventes de l'année, l'association a pu financer une portle des classes poney de Mesdames Beloncle, Rasse et Cosme. Elle a également renouvelé les draisiennes de la maternelle et a investi dans de nouvelles trottinettes. Les élèves de primaire se sont vu offrir une bibliothèque ambulante pour les récréations pluvieuses.

L'assemblée générale du 18 novembre a élu un nouveau bureau composé de Agnès Carrot, Mélanie Caudriller, Ulrike Chanu, Caroline Javoux, Sandra Laignel et Elisabeth Vansuypeene. Nous tenons à remercier notre ancienne présidente Anne Marisse pour son investissement, son dévouement et son engagement.

En 2015, nous renouvellerons certaines actions (soirée jeux, chasse aux œufs) et nous proposerons aux maîtresses une nouvelle activité sportive ludique et festive pour la fin de l'année scolaire.



LA RECETTE DE JOCELYNE

Une recette à cuisiner à partager en famille ou entre amis. Elle vous permettra de savourer ces moments conviviaux si agréables, indispensables à notre équilibre, plus particulièrement en cette fin d'année.

« Recette choisie »

La tarte aux Pommes, caramel au beurre salé

Préparation : 30 mn

Cuisson : 20 mn

Pour 4 personnes

Pâte sucrée

- 500 g de farine
- 300 g de beurre
- 200 g de sucre semoule
- 2 œufs entiers
- 1 gousse de vanille

Caramel au beurre salé

- 100 g de sucre
- 20 g d'eau
- 200 g de crème liquide tiède
- 50 g de beurre salé

Garniture

- 4 pommes coupées en dés
- 150 g de raisins de corinthe
- 50 g de pistaches
- 50 g de noix
- 50 g de beurre

Pour le caramel au beurre salé : Cuire le sucre avec l'eau, déglacer avec la crème liquide tiède et monter au beurre salé.

Pour la pâte sucrée : Mélanger le beurre et le sucre, les travailler au batteur. Ajouter les œufs un à un et incorporer la farine tamisée. Terminer en ajoutant les graines de la gousse de vanille. Foncer la pâte dans 4 moules à tarte individuels. Cuire les tartes pendant 20 minutes à 180 °C.

Pour les fruits : Faire sauter les dés de pommes et les raisins dans le beurre. Ajouter les pistaches et les noix, y incorporer la moitié du caramel. Dresser les pommes, napper le caramel.





photo. Anne BAILLIEUL

Concours photos 2015

Nous vous rappelons les quelques principes de base pour participer au concours photos 2015 et avoir peut-être le plaisir de voir l'une de vos photos illustrer la page de couverture du bulletin annuel de La Cerlangue.

- Photos prises sur la commune de La Cerlangue
- Le lieu de la prise de vue doit être identifiable
- Les photos doivent être prises par un habitant de la commune
- 5 photos maximum par participant
- Fournir les photos sous format numérique
- Pas de limite d'âge des participants
- Pas de limitation du nombre de participants par famille
- Les photos seront à transmettre au secrétariat de mairie au plus tard le 15 octobre 2015.

Petit détail supplémentaire : le format vertical est apprécié car plus facile pour la mise en page



photo. Céline BRUYÈRE

Directeur de publication : Michel KATS - Rédacteur en chef : Lionel DEHON
Comité de rédaction : Sammy COUTELLE, Aïme BRAUDEL, Patricia BRUMENT,
Anne Claire MEDENAL, Lionel DEHON, Sylvie DUMESNIL
Mise en conformité avant conception : Lionel DEHON / Sammy COUTELLE
Conception - Mise en page - Impression : AUTRECOM 0962 27 74 34